



## ÉDITORIAL

### Refondation et *logement d'abord*

La refondation dont nous parlons régulièrement se construit dans un contexte de crise et de resserrement des budgets qui ne facilitent pas la réflexion car tous ces changements peuvent être interprétés comme une volonté de faire des économies à tout prix. D'où l'importance des débats au niveau européen sur la notion de services d'intérêts généraux, qui, une fois définis, échapperaient à la mise en concurrence avec le secteur privé lucratif. L'enjeu est d'abord, pour nous, de préserver l'accès aux soins, à l'hébergement et à l'insertion des plus exclus de nos concitoyens, en laissant « le temps au temps » avec un accompagnement adapté au rythme de chacun.

«... mettre en place des plates-formes d'accompagnement disponibles 24h/24h...»

En matière d'hébergement, ce qui nous a conduit à soutenir la refondation, c'est le constat que, en dehors de la crise, « l'approche en escaliers » (cumuls de dispositifs provisoires) ne fonctionne plus : certains restent en bas des marches, d'autres au milieu, quand certains les dégringolent. Il faut penser autrement en proposant un logement pérenne à un maximum de

personnes auxquelles nous offrirons une palette de services et un accompagnement. Une bonne idée qui ne fonctionnera qu'à certaines conditions.

Le logement d'abord signifie avant tout des logements disponibles, notamment dans les centres villes et les quartiers les moins mixtes. Cela signifie également conserver un filet « hébergement » suffisant pour ceux qui ne peuvent intégrer directement un logement autonome et ont besoin d'un sas. Cela signifie ensuite mettre en place des plates-formes d'accompagnement disponibles 24h/24h. Des plates-formes qui proposent, sur le modèle des services d'accompagnement à la vie sociale, un soutien collectif. Les centres d'hébergement doivent saisir ce moment historique : défendre des lits dans les murs et inventer « hors les murs » des plates-formes de service, en lien avec le secteur du soin et de l'insertion, qui seront un soutien constant aux personnes dans leur logement. Aurore a la chance de disposer des outils qui permettraient d'installer ces plates-formes. Réfléchissons-y.

Eric Pliez,  
Directeur général

## EN BREF...

### Aurore dans le Val-d'Oise : Projet de fusion avec l'association Loginter

La forte incitation des pouvoirs publics à diminuer le nombre d'associations existantes dans une logique de réduction des coûts et la nécessité pour l'association Loginter de garantir le futur de ses activités ont conduit son Conseil d'Administration à envisager une démarche de fusion avec Aurore. Ainsi, les deux associations ont engagé il y a quelques mois une démarche volontaire de co-construction, laquelle se déroule actuellement



Les Appartements de Coordination Thérapeutique de Loginter à Pontoise

avec l'objectif d'une fusion-absorption effective au 1<sup>er</sup> mai 2011. Créée en 1987, Loginter a pour mission l'insertion par le logement de personnes en situation de précarité sociale.

Face à l'apparition de nouveaux besoins et de nouvelles urgences, le champ d'intervention de l'association s'est progressivement élargi : hébergement d'urgence et temporaire, Accompagnement Social Lié au Logement, hébergement en Appartements de Coordination Thérapeutique pour malades chroniques et accueil en maison de soins palliatifs pour les malades en fin de vie. L'équipe, composée d'une trentaine de salariés, gère une dizaine de services.

Avec cette absorption, Aurore déploie son activité sur le département du Val-d'Oise avec plus de 210 places d'hébergement supplémentaires; la fusion garantissant la continuité de l'accompagnement de 350 personnes chaque année. Nous souhaitons par avance la bienvenue aux professionnels de Loginter.

## VIE INTERNE

### Un foyer dynamique

Les activités bouillonnent au foyer des Cévennes : visite du pont du Gard, de Munich ou de la Pologne, sorties théâtre, cinéma, bowling...

Ainsi que des ateliers, toute l'année, au sein du foyer : cuisine à thème, tournois de ping-pong, tenue d'un bar ou encore dégustation « tour de France de fromages ».

La participation des 25 hommes du foyer à la bonne marche de ces animations est encouragée. En effet, les résidents présentent une pathologie psychiatrique stabilisée, nécessitant un hébergement encadré, dont le symptôme le plus courant est une tendance au retrait, à l'isolement et à l'inertie.

L'objectif des activités est de favoriser leur dynamisme, de les ouvrir sur l'extérieur et de les sensibiliser à ce qui touche à leur quotidien ○○○

○○○ (hygiène, cuisine...). Les résidents ont ainsi rénové eux-mêmes certaines pièces du foyer. Sorties et ateliers ont une visée thérapeutique : apporter du bien-être et plus d'autonomie, l'objectif final étant l'insertion dans la cité. Pour 2011, l'équipe et les patients ont pour projet l'aménagement d'une salle de loisirs et d'une laverie afin que les résidents entretiennent eux-mêmes leur linge. Bref, les habitants des Cévennes, un foyer plein d'oxygène, ont vraiment de la veine !



Canyoning dans le Gard

## HÉBERGER



### Clôture du 3<sup>ème</sup> cycle des conférences

Le 10 février dernier, le Dr Fabien Grasser a clôt le cycle des conférences de L'Olivier avec le sujet : *Faut-il mettre les psychotiques au travail ?*

Les quatre conférences 2010-2011 ont rassemblé plus de 250 partenaires d'Aurore dans les Hauts-de-Seine, autour de sujets concernant la fin de vie ou le SIAO par exemple. Ces conférences sont des moments riches en échanges, en réflexions et en discussions.

Organisées grâce à la contribution du bailleur Logement Français, elles seront éditées dans un livret, avec la participation de Kate Barry, photographe et membre du bureau d'Aurore.

Pour préparer le 4<sup>ème</sup> cycle de conférences, vous pouvez envoyer vos suggestions à :

centre.olivier@aurore.asso.fr ou  
lacolombe@aurore.asso.fr

## SOIGNER



### Inauguration de l'ITEP L'Éveil

Samedi 5 février, les enfants et l'équipe de l'ITEP L'Éveil ont inauguré leurs locaux rénovés. Débutés en novembre 2009, les travaux ont en effet abouti en septembre 2010.

Particulièrement investis dans la préparation de cette fête, les enfants, accompagnés des professionnels de l'ITEP, ont fait découvrir à leurs parents le nouveau visage de l'Institut et se sont retrouvés ensuite autour du buffet maison préparé par la cuisinière du centre. Ce rendez-vous aura été l'occasion d'une rencontre conviviale en présence notamment d'anciens enfants de l'ITEP, actuellement pris en charge par le SES-SAD Aurore (Service d'Éducation Spécialisée et de Soins à Domicile) ouvert en septembre 2010.

## INSÉRER



### Ateliers théâtre aux Jardins Bio

Dans le cadre de l'accompagnement socio-professionnel réalisé auprès des salariés en insertion des Jardins du Pont-Blanc, un atelier théâtre a été lancé en février. La journée d'atelier est composée d'exercices en groupe de 8 à 10 personnes permettant de travailler la cohésion entre salariés et la prise de parole en public, ainsi que d'exercices individuels. Pour Lamri Guenouche, chef de service des Jardins biologiques, ces ateliers, organisés une fois par mois, permettent aux bénéficiaires de prendre confiance en eux et représentent une autre approche à la préparation aux entretiens d'embauche.

Ces ateliers seront aussi organisés auprès des salariés du chantier d'insertion *Petite maintenance à domicile* dès le mois de mars. Au total, 50 personnes en bénéficieront en 2011.



Les partenaires étaient venus nombreux écouter Fabien Grasser



L'ITEP après sa rénovation



Scène de vie aux Jardins Biologiques

## INFOS GÉNÉRALES

### Débat avec Hervé Morin



Hervé Morin et les directeurs venus débattre

À sa demande, Hervé Morin, président du Nouveau Centre et député de l'Eure a rencontré le 26 janvier dernier les directeurs de pôle d'Aurore. Les discussions ont porté sur le manque de logements et la nécessité de conserver des sas d'hé-

bergement, sur la création du SIAO, sur la coordination des maraudes parisiennes, sur la législation concernant les addictions ou encore sur l'expérience des ESAT. Ce type d'échange est à renouveler. À la veille d'élections importantes, notre équipe est ouverte à tous les candidats républicains.

### Élections des Instances Représentatives du Personnel

Le mandat des délégués du personnel et des membres du comité d'entreprise expirera au 3 avril 2011. En conséquence, des élections sont prévues courant mai. Nous vous tiendrons informés de la date définitive et des détails de ces élections.

### Point Louez solidaire

Au 31 décembre 2010, Aurore gérait, dans le cadre de Louez solidaire, 167 logements. L'année 2010 a permis de loger décentement 585 personnes, dont 311 enfants, hébergés auparavant en hôtels.

### Déménagements

Le service Sarah a déménagé au 72, rue Julien Lacroix (20<sup>ème</sup>), tél. : 01 40 33 89 84 et fax : 01 40 33 89 88. D'autre part, la direction des maisons relais (Habitat) a emménagé au 55, rue de Belleville (19<sup>ème</sup>), tél. : 01 53 19 89 42. Enfin, la direction du pôle Addictions Santé Précarité a emménagé au 1bis, avenue du Côteau (93220 Gagny), tél. : 01 41 53 03 64. □

## DÉMARCHE QUALITÉ

### Secteur sanitaire

Les établissements du secteur sanitaire préparent la certification niveau V3. Le centre de Bucy-le-Long réalisera seul sa démarche tandis que les centres Cévennes/Labrador et Dutot la mèneront ensemble. Le niveau de certification est plus élevé que celui des précédentes, en effet la Haute Autorité en Santé exige la fourniture d'éléments de preuve sur l'ensemble des pratiques professionnelles de l'établissement. De nouvelles thématiques ont été intégrées dans le référentiel HAS (programme de développement durable, mise en œuvre de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences, évaluation de la douleur...)

ainsi que de nouveaux outils (indicateurs de pratiques cliniques, indicateurs de suivi et tableaux de bord d'évaluation qualitatifs et quantitatifs pour les autres domaines).

### Secteurs social et médico-social

Les évaluations internes étant achevées, les services préparent les évaluations externes. Elles se dérouleront dans le cadre prévu par les textes : le décret du 15 mai 2007 décrit le cahier des charges, il organise et précise le contenu de l'évaluation externe. Certains services feront partie de la première vague d'évaluation conformément au décret du 3 novembre

2010 qui en fixe le calendrier. Cette étape doit se faire obligatoirement avant l'expiration du délai de deux ans après l'évaluation interne. Un cabinet externe habilité par l'Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux (Anesm) a été retenu, répondant aux critères fixés par le comité de sélection d'Aurore qui s'est réuni en novembre 2010. Le budget de l'évaluation est en cours d'élaboration par la direction financière. Les services concernés seront prévenus très en amont du calendrier de visite des experts. □

Claudie Pailleret,  
Responsable qualité

## PARTENARIAT

### ANCV : bilan du partenariat 2010

L'Agence Nationale des Chèques Vacances et l'association Aurore sont partenaires depuis plus de deux ans. L'ANCV, accorde au titre de ce partenariat, un montant annuel de chèques vacances mis à disposition des bénéficiaires d'Aurore, par l'intermédiaire d'un appel à projets interne à l'association. Grâce à ce programme d'Aide aux Projets Vacances, les travailleurs sociaux d'Aurore peuvent proposer aux bénéficiaires qu'ils suivent une solution pour partir en va-

cances sur un thème ou dans un contexte qui concrétise et consolide le travail éducatif réalisé en amont.

En 2010, de nombreux services ont fait appel à ce programme et les chèques vacances distribués ont permis à 80 personnes de réaliser leur projet. L'allocation moyenne par projet se situe entre 410 € et 470 €. Les projets retenus visent la prise d'autonomie, la découverte, le renforcement des liens familiaux ou sociaux. Le budget 2010 de 34 000 € a été utilisé dans sa totalité et notre demande pour 2011

est en attente de validation. Les commissions d'attribution des chèques vacances reprendront au cours du mois d'avril, animées par Candice Manza, volontaire en Service Civique. Attention, cette année, les dossiers seront à remplir sur le site APV-WEB, dont Mlle Manza pourra vous faire une présentation sur demande. Pour tous renseignements complémentaires et pour obtenir vos codes d'accès sur APV-Web : c.manza@auore.asso.fr, tel : 01 73 00 02 30 / fax : 01 73 00 02 31 34, boulevard de Sébastopol - 75004 Paris. □

## PRESSE

### ARTE - 9 FÉVRIER 2011

Le 9 février, le magazine Global Mag proposait un reportage sur les biffins de la porte de Montmartre encadrés par le Carré d'Aurore.

### RADIO - FRÉQUENCE PARIS PLURIEL

20 JANVIER 2011

Pascale Chouatra, chef de service du Carré des biffins, est intervenue en direct le 20 janvier sur Fréquence Paris Pluriel 106.3 FM. Émission en ligne : <http://www.zoom-ecologie.net/spip.php?article25>

### BLOG D'AURORE - FÉVRIER 2011

Eric Pliez, directeur général d'Aurore, publie une tribune intitulée « Les marchés de la misère ». À lire sur le blog d'Aurore : <http://auore.asso.blogspot.com>



# LITS HALTE SOINS SANTÉ : UNE OFFRE MÉDICO-SOCIALE À LA SORTIE DE L'HÔPITAL

Marianne Storogenko, chargée de mission Santé à la Direction Générale de la Cohésion Sociale, nous fait part de l'enquête menée par son service à propos du fonctionnement des Lits Halte Soins Santé.

« En 2005 ont été créés les Lits Halte Soins Santé. Ces structures offrent un hébergement, des soins médicaux et para-médicaux, un suivi thérapeutique, un accompagnement social, et des prestations d'animation et d'éducation sanitaires auprès d'usagers en grande précarité. Leur mission est d'offrir une suite ou une alternative à l'hospitalisation aux personnes vivant à la rue. En décembre 2010, 983 lits étaient créés sur le territoire national ; 188 restent à créer en 2011. Les données recueillies auprès des structures existantes montrent, d'une part que les LHSS ont trouvé leur place au sein des dispositifs sanitaires, sociaux et institutionnels et d'autre part, que le public accueilli est essentiellement masculin, isolé, assez âgé et atteint d'affections dont la gravité est extrêmement variable. La qualité des bénéficiaires des LHSS semble déterminée par l'absence de prise en charge par les autres structures sanitaires ou médico-sociales.



Le bâtiment et l'une des chambres des LHSS d'Aurore

Trois caractéristiques soulignent les difficultés rencontrées par les LHSS :

- 15,70 % des personnes accueillies ont plus de 60 ans, or les LHSS ne sont pas des foyers médicalisés pour personnes âgées,
  - 36,36 % des personnes sont reçues pour des pathologies de longue durée, alors que les LHSS ne sont pas équipés pour un accueil médical lourd,
  - seuls 16,88 % des sortants des LHSS sont orientés vers un lieu d'hébergement.
- Un long parcours de rue entraîne un vieillissement prématuré et a des conséquences physiques et psychologiques importantes. Les pathologies rencontrées par les sans abri de 50 ans rejoignent celles d'octogénaires. Si ce public malade et vieillissant est pris en charge par les LHSS c'est en partie parce-qu'il n'accède pas aux structures adaptées, dites de droit commun, comme les EHPAD<sup>1</sup>. Des Lits d'Accueil Médicalisés, plus adaptés et accueillant ce public âgé et atteint de pathologies lourdes, sont expérimentés depuis 2009 à Paris, Troyes et Lille. D'une durée de trois ans, cette expérimentation devra répondre aux questions sur le public accueilli (nature des pathologies, parcours, raisons du non accès aux structures de droit commun et identification des entraves) et sur la structure elle-même (pertinence, conditions de fonctionnement). » Marianne Storogenko

Parallèlement à ces premiers résultats, les places de Lits Halte Soins Santé continuent de se créer. En témoigne l'ouverture, en janvier 2011, de Lits Halte Soins Santé Aurore à Gagny. Nous avons recueilli les réactions de François Hervé, directeur du pôle Addictions Santé-Précarité de l'association vis-à-vis de cette enquête et des réalités du terrain :

« Au regard de ces constats, il importe, pour maintenir la fluidité du dispositif, que chacun des acteurs impliqué dans le logement, l'hébergement et l'insertion joue son rôle. Pour cela une coordination est nécessaire : en amont pour permettre à chaque personne pouvant en relever d'accéder à ce dispositif, mais aussi en aval afin de permettre une réorientation vers d'autres dispositifs adaptés, dès lors que les besoins de soins médicaux et infirmiers cèdent le pas à la problématique purement sociale. Au vu des publics aujourd'hui pris en charge en LHSS, il importe que cette coordination implique d'autres acteurs que ceux traditionnellement engagés dans l'insertion sociale, pour tenir compte en particulier du vieillissement d'une part de cette population. C'est ce qui se préfigure en Seine-Saint-Denis et pour les LHSS d'Aurore, sous l'autorité de la Direction Territoriale 93 et en partenariat avec la DRIHL<sup>2</sup>, afin de mieux préciser les modalités d'accès aux LHSS du département, mais aussi, dans la mesure du possible, leurs modalités de sortie, sachant que nous nous heurtons aussi au manque de places dans plusieurs types de structures : CHRS, urgence, ACT, maisons relais, résidences sociales... » François Hervé.

Si les LHSS font face à des difficultés de prise en charge et d'orientation d'une partie de leur public, ils ont prouvé leur utilité en faisant le lien entre l'hospitalisation et les structures sociales qui manquent de moyens médico-sociaux adaptés. En attendant que l'enquête sur les Lits d'Accueil Médicalisés aboutisse, les Lits Halte Soins Santé poursuivent leur travail et élargissent leur réseau pour répondre au mieux aux besoins des bénéficiaires.

<sup>1</sup> Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes

<sup>2</sup> Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement

## AGENDA

### VIE INTERNE

8 mars :

- Comité d'Entreprise.

17 mars :

- Rencontre avec les équipes de l'ITEP et du SESSAD L'Éveil.

21 mars :

- Séminaire du pôle Habitat.

22 mars :

- Bureau du Conseil d'Administration.

### PARTENARIAT

1<sup>er</sup> mars

- Rendez-vous avec Denis Leone, inspecteur à l'Agence Régionale de Santé sur la question des appels à projets.
- Participation au conseil de quartier du 11<sup>ème</sup> à propos de l'expérimentation du Carré des Biffins.

2 mars

- Rencontre avec l'équipe de l'École expérimentale de Bonneuil-sur-Marne.

3 mars

- Rendez-vous avec Mme Ceyrac, Maire-adjointe du 15<sup>ème</sup> en charge de la solidarité.

4 mars

- Rencontre avec la Direction du Logement et de l'Habitat de la ville de Paris.
- Réunion de travail du groupe maraudes.

15 mars :

- Rencontre avec la DASES autour de l'Aide à la Médiation Locative et Louez Solidaire.

16 mars :

- Rencontre avec Mme Ratinaud, Maire de Brantôme.

18 mars :

- Conseil d'Administration de la FNARS.

### ÉVÈNEMENTS

8 mars :

- Anniversaire du centre de stabilisation L'Olivier.

9 et 10 mars :

- Séminaire autour de la lutte contre l'exclusion à Athènes.